

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS VISÉS

Majoration de 4% des examens de malades admis (MOD 127)
Article 2.2.9 C du Préambule général

Région 03 : Capitale-Nationale

0232X	Hôpital Chauveau
0234X	Hôpital de Ste-Anne-de-Beaupré
0205X	L'Hôpital Jefferey-Hale
0235X	Centre hospitalier Portneuf / CLSC de Portneuf (point de service)

Région 04 : Mauricie et Centre-du-Québec

0178X	Point de service Comtois
0175X	Centre Cloutier-du-Rivage
0278X	Centre d'hébergement et Hôpital du Christ-Roi

Région 05 : Estrie

0111X	Hôpital et Centre d'hébergement Argyll
-------	--

Région 06 : Montréal

0576X	Villa Médica
0080X	L'Institut de réadaptation de Montréal
0409X	L'Hôpital de réadaptation Lindsay
0800X	Pavillon Côte-des-Neiges
0419X	Hôpital Shriners pour enfants (Québec)
0413X	Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci
0003X	Centre de réadaptation Marie-Enfant
0403X	Hôpital Marie-Clara
0002X	Hôpital Catherine Booth de l'Armée du Salut
0022X	Centre d'hébergement J.- Henri Charbonneau
0424X	Centre d'hébergement Champlain
0405X	Hôpital Richardson
0016X	Centre d'hébergement Jacques-Viger

Région 08 : Abitibi-Témiscamingue

0817X	CSSS de Témiscaming-et-de-Kipawa
0782X	CLSC Senneterre

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS VISÉS

**Majoration de 4% des examens de malades admis (MOD 127)
Article 2.2.9 C du Préambule général**

Région 12 : Chaudière -Appalaches

0285X	Centre Paul-Gilbert – Centre d'hébergement de Charny
-------	--

Région 13 : Laval

0421X	Hôpital Juif de réadaptation
-------	------------------------------

Région 16 : Montérégie

0586X	Centre hospitalier Kateri Memorial- Tehsakotitsen : Tha
-------	---